



⊙ CFA-AH ⊙ CFPPA

## **BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS** **Brevet de Technicien Supérieur Agricole**

Niveau III

**Formation technique et scientifique**  
**Excellent taux d'insertion professionnelle**



### **MÉTIERS**

Le titulaire de ce diplôme peut intégrer des entreprises du paysage, collectivités territoriales, bureaux d'études, cabinets d'architectes, ou s'engager vers la création d'entreprise.

**Les postes accessibles entre autres :**

- ⊙ Technicien de création ou d'entretien des aménagements, responsable de chantiers ou de service,
- ⊙ Conseiller, formateur et animateur dans le domaine de l'environnement,
- ⊙ Technicien supérieur en bureaux d'études, en organisme de conseil.

### **PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION**

- ⊙ **Formation Initiale Apprentissage** : Apprenti 16/30 ans, ayant signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur professionnel. Formation rémunérée.
- ⊙ **Formation Professionnelle Continue** : Adulte, ayant signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise du secteur professionnel et tout autre public (salarié, demandeur d'emploi, autre). Accès à la formation après étude des demandes individuelles. Formation rémunérée suivant statut : CIF, Contrat de professionnalisation, Programme Régional Qualifiant, Auto-financement, Financement Pôle emploi, Congé de Formation Professionnel....).

**RECHERCHE d'ENTREPRISE pour Apprentis et Demandeurs d'emploi dans le cadre d'un Contrat de professionnalisation :**  
Un développeur vous accompagne dans cette démarche. Contact au 07 86 87 29 80

**Avant l'entrée en formation, le candidat doit justifier de la possession de l'un des diplômes suivants :**

- ⊙ Baccalauréat Général, Baccalauréat Spécifique de l'Éducation Nationale,
- ⊙ Baccalauréat Technologique «Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant» (STAV)
- ⊙ Baccalauréat Professionnel « Travaux Paysagers » ou apparenté.

### **ORGANISATION DE LA FORMATION**

- ⊙ Enseignements orientés vers la pédagogie de projet : composés de cours, travaux pratiques, travaux dirigés, sorties «terrain», visites d'entreprises, rencontres de professionnels du secteur de l'Aménagement paysager
- ⊙ Pôle aménagements paysagers, équipements performants, laboratoires spécialisés, salles informatiques
- ⊙ Équipes pédagogiques expérimentées. Suivi individualisé. Réseau de partenaires
- ⊙ Association de lycéens, étudiants, stagiaires. Association sportive. Multiples activités. Cadre de travail agréable...

- ⊙ **Formation Initiale Apprentissage et Professionnelle continue** : 4 semaines de séminaire : ateliers d'initiations diverses, AUTOCAD (dessin), sketchup, initiation SST, Sauveteur Secouriste du Travail, initiation CACES (Conduite d'engin : mini pelle), préparation aux examens (oraux/écrits).

### **EXAMEN**

- ⊙ Pour 50 % lors d'épreuves terminales,
- ⊙ Pour 50 % en Contrôle en Cours de Formation organisé en épreuves certificatives.

### **POURSUITE D'ÉTUDES**

- ⊙ Classes post-BTS préparant le concours d'entrée dans les écoles supérieures du paysage
- ⊙ Licences professionnelles
- ⊙ Certificats de spécialisation
- ⊙ **Le CFA-AH du Gard propose 3 options de Certificat de Spécialisation Agricole :**  
CSA Arrosage Intégré, CSA Constructions Paysagères et CSA Arboriste Elagueur
- ⊙ Ecole d'ingénieur du paysage ITIAPE au INH

LYCÉE AGRICOLE  
Marie DURAND  
Voie Initiale Scolaire

CFA-AH du GARD  
Voie Initiale  
Apprentissage

CFPPA du GARD  
Voie Professionnelle  
Continue

Domaine de Donadille  
Exploitation agricole  
à vocation pédagogique



# PROGRAMME DE LA FORMATION

## DOMAINE COMMUN

- ⊙ **Projet personnel**
  - ✓ **M11** Accompagnement du projet personnel et professionnel.....
- ⊙ **Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication**
  - ✓ **M21** Organisation économique sociale et juridique.....
  - ✓ **M22** Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation.....
  - ✓ **M23** Langue vivante.....
- ⊙ **Activités pluridisciplinaires du domaine commun**.....
  - ✓ **M31** Éducation physique et sportive.....
- ⊙ **Traitement des données et informatique**
  - ✓ **M41** Traitement des données.....
  - ✓ **M42** Technologies de l'information et du multimédia.....

## DOMAINE PROFESSIONNEL

- ⊙ **Connaissances scientifiques, techniques, économiques et règlementaires liées au secteur professionnel**
  - ✓ **M51** Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers.....
  - ✓ **M52** Connaissance et gestion des végétaux.....
  - ✓ **M53** Techniques d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager.....
  - ✓ **M54** Gestion technico économique de chantiers.....
  - ✓ **M55** Participation à l'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager.....

## ⊙ Initiative Locale

- ✓ **M71** Module d'Initiative Locale :

Réalisation d'un stand paysager et MIL Innovation .....

## DURÉE DE LA FORMATION

La formation se déroule à Rodilhan sur 2 ans de septembre à juin

## HÉBERGEMENT

L'internat accueille les apprenants en chambres collectives avec espaces de travail aménagés. Pour les étudiants : 2 appartements permettent de rester le week-end

## RESTAURATION

En self service, la restauration est assurée du lundi midi au vendredi midi inclus

**APPRENTIS**  
**16/25 ans**

**ADULTES**

52 h

52 h

68 h  
140 h  
80 h

68 h  
140 h  
80 h

70 h

70 h

54 h  
36 h

54 h  
36 h

108 h  
230 h  
218 h  
87 h  
104 h

108 h  
230 h  
218 h  
87 h  
104 h

118 h

118 h

1365 heures réparties sur 35 semaines alternance avec des semaines en entreprise

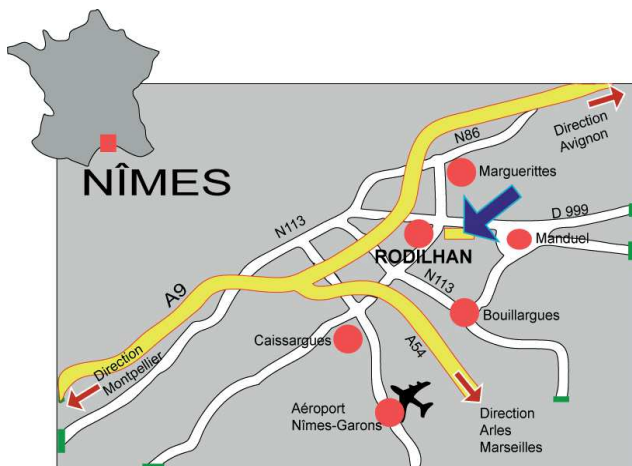
1365 heures réparties sur 35 semaines alternance avec des semaines en entreprise

oui

suivant disponibilités

oui

oui



## TRANSPORTS

**Desserte directe par autocars**  
Nîmes Rodilhan, Beaucaire Rodilhan ou Tarascon Rodilhan

**Autres services autocars**  
Desservant Nîmes avec correspondances scolaires Nîmes Rodilhan

**Train**  
En gare de Nîmes. La Gare routière est très proche de la gare SNCF

**Avion**  
Aéroport de Nîmes-Garons

Lycéens Étudiants  
**LYCÉE AGRICOLE Marie DURAND**  
☎ 04 66 20 67 67 ☎ 04 66 20 15 12  
✉ legta.nimes@educagri.fr

Apprentis 16-25 ans  
**CFA-AH du GARD**  
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56  
✉ cfa.gard@educagri.fr

Adultes  
**CFPPA du GARD**  
☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56  
✉ cfppa.nimes@educagri.fr